

LE MOT DU MAIRE

Mesdames, Messieurs,

La rentrée scolaire rappelle une histoire singulière à chacun de nous : des souvenirs, de l'appréhension et de la découverte mais aussi le plaisir de retrouver ses collègues, ses camarades et entamer ainsi « une nouvelle année ».

C'est l'occasion pour nous, représentants de la République, de rappeler que notre école est et doit rester jusqu'au bout Républicaine, intégratrice, porteuse de valeurs fondamentales basées sur l'égalité et la laïcité. Des valeurs qui forgent l'esprit critique, l'éducation à la citoyenneté et à la démocratie en direction de nos enfants, pour en faire des citoyens de demain capable d'améliorer notre société vers ce qu'il y a de meilleur et de trouver les réponses adaptées aux problèmes sans cesse renouvelés.

Et sur ce point, je voudrai rendre hommage aux équipes éducatives et pédagogiques qui transmettent ces valeurs au nom d'une République juste car notre école garde intacte son engagement porté par la liberté de chacun et l'espérance de tous, pour une société équitable et égalitaire.

« Etre bien à VAL des PRES » nous impose, à nous élus, de la rigueur dans nos actions mais surtout de l'enthousiasme, de l'innovation et du partage.

S'adresser à tous, dans le temps, encourager les plus entreprenants, aider les acteurs associatifs, seront pour l'avenir encore nos priorités.

Nous agissons pour améliorer l'exercice de nos compétences et pour réaliser les équipements adaptés à vos besoins.

Cela concerne les aides financières et logistiques importantes pour notre école, l'aménagement d'un terrain de sport, la protection de notre environnement, la préservation de notre patrimoine, l'aménagement des entrées de la vallée, la requalification de l'ancienne école de La Vachette et la construction d'une chaufferie bois aux Arcades permettant entre autres la création de logements accessibles à tous.

Pour que l'on puisse entendre « on est bien à VAL des PRES », ce sont tous ces chantiers qu'il faut poursuivre ou démarrer en les hiérarchisant et en les finançant.

Nous avons la volonté de mener en même temps tous ces projets mais nous ne pouvons le faire qu'avec vous.

Ils doivent répondre à vos attentes, tenir compte de vos remarques et proposer aussi le meilleur pour conforter notre vivre ensemble.

Mesdames et Messieurs, je vous souhaite au nom du Conseil Municipal un bel automne 2017 en espérant que la neige sera au rendez-vous très bientôt...

Jean-Michel REYMOND
Maire de VAL des PRES

Commune de Val des Prés

TOURISME ET SPORT

Tourisme

La saison d'été a été marquée par une forte fréquentation au mois de juillet dû au Tour de France, la fréquentation aoutienne est quant à elle similaire à celle de l'an passé. La fréquentation des touristes étrangers a été plus marquée que l'été précédent notamment la semaine du Tour de France.

Les diverses animations organisées par les associations de la commune (Comité des Fêtes, Associations des églises Saint Claude et de l'annonciation, Autour du Livre, des Fours,...) ont été très appréciées par les habitants et la clientèle touristique.

Nous tenons à remercier l'ensemble des associations pour leur implication et leur dynamisme dans la vie de la commune.

La saison d'hiver se prépare. Les forfaits de ski de fond sont en vente auprès du SIVOM Val Clarée ou sur le site Internet de Nordic Alpes du Sud www.nordicalpesdusud.com.

N'oubliez pas d'affecter votre achat au Sivom.

L'ouverture du domaine skiable est prévue le 9 décembre et dépendra de l'enneigement.

Le SIVOM a recruté 3 personnes pour la saison d'hiver 2017-2018 pour le damage, l'entretien et la sécurité des pistes ainsi que pour la vente des forfaits.

Le camping Le Montana, situé à La Vachette et géré par Mme et Mr GARCIA, a obtenu son classement en catégorie 3 étoiles. Toutes nos félicitations pour cette montée en gamme qui contribue à la valorisation des hébergements sur la commune.

Compétence Tourisme CCB

Depuis le premier janvier 2017, ce sont les Communautés de Communes qui exercent la compétence tourisme sur leur territoire. Une exception a été créée par la Loi pour permettre aux Offices du Tourisme classés en première catégorie de garder leur indépendance.

Ce fut le cas pour Montgenèvre et Serre Chevalier.

Pour les huit autres Communes, la CCB doit organiser la compétence. A cet effet, de nombreuses réunions se sont déroulées en présence des élus de la Commission tourisme de la CCB.

Il ressort pour la future structure à mettre en place, que le statut associatif est privilégié car il permet l'investissement des socio-professionnels. C'est la forme qui permet de s'adapter le plus facilement aux suites qui seront données à la compétence tourisme de la CCB.

De plus, le statut associatif permet un fonctionnement souple et réactif notamment parce qu'il n'est pas nécessaire de tenir une comptabilité publique.

La rédaction des statuts de l'association devra donner suffisamment d'autonomie aux Bureaux d'Information Touristique de la Grave, Névache et Val des Prés et une juste représentativité des marques de territoires.

Les missions qui seront confiées à l'OT Communautaire sont les missions de base : accueil et information des touristes, promotion touristique et coordination, ainsi que les missions complémentaires suivantes : mise en œuvre d'une place de marché et collecte de la taxe de séjour à l'aide des outils présentés par l'ADDET 05 lors de la commission Tourisme du 24 juillet 2017 et déjà utilisés par Val des Prés.

Le plan d'actions préconisé de l'OT Communautaire a pour but de garantir aux communes concernées une continuité dans le développement économique touristique engagé et maintenir une activité suffisamment « haute » et adaptée pour un regroupement futur avec un ou les OT classés du territoire.

L'objectif étant de garantir la réalisation des missions régaliennes d'un office de tourisme selon les termes de l'article L133-3 du code du tourisme et d'y adjoindre des missions complémentaires en adéquation à celles menées par les OT classés du territoire.

Sport

L'hiver se prépare, les manifestations sportives également. Le Marathon de la Clarée est programmé en février 2018. Les Nocturnes de ski de fond auront lieu le 13 février à Montgenèvre, le 20 février aux Alberts, le 27 février à Val-des-Prés et le 6 mars à Névache. Une partie des recettes des Nocturnes des Alberts et de Val-des-Prés sont reversés au profit des écoles du regroupement pédagogique.

Commune de Val des Prés

EDUCATION ET VIE SOCIALE

Gîte communal

Le gîte communal de la Vachette est à nouveau ouvert depuis le mois d'octobre. Il s'appelle désormais « Les Passagers du gîte ». En plus du gîte, Mme LANSKIN propose de la petite restauration à la carte pour le déjeuner, des pâtisseries maison et des boissons, le tout dans la convivialité. A découvrir sans modération.

Téléphones : 06 52 43 99 84 ou 04 92 66 40 15

Mail : lespassagersdugite@gmail.com

Site Internet www.les-passagers-du-gite.com

Comité des fêtes

Le comité des fêtes organise un Marché de Noël le 3 décembre prochain de 13h à 18h à la Vachette. Une tente sera montée au carrefour à l'entrée de La Vachette. Vous souhaitez contribuer et/ou exposer lors de cette manifestation ? Rapprochez-vous de René PANCALDI au 06 32 31 18 35 ou Jean-Yves GANDON au 06 10 53 04 96.

En collaboration avec les écoles, le Comité des fêtes, les anciens du village et la Mairie, une fête de Noël sera organisée le 19 décembre à 17h00. Un bon moment à partager.

Opération agrumes pour les écoles

Le regroupement pédagogique des écoles de Val-des-Prés et des Alberts, organise une « opération agrumes » au profit de la coopérative scolaire, afin de financer les projets et sorties scolaires.

Il est possible de commander des oranges, mandarines, pamplemousses et citrons. Les commandes doivent être passées avant le 28 novembre. La livraison est prévue le 15 décembre aux Arcades.

Pour toute commande, contactez les institutrices de l'école de Val des Prés au 04 92 20 38 92, ou les parents d'élèves. Possibilité de télécharger le bon commande sur le site mairie@valdespres.fr.

Vente de sapins de Noël

Vente de sapins de Noël au profit des écoles le jeudi 7 décembre de 17h00 à 19h00 à La Vachette et le mardi 12 décembre de 17h00 à 19h00 au four des Alberts.

Participation de la commune aux activités sportives et culturelles

La participation de la commune, concernant l'achat de forfait pour les jeunes résidents sur la commune, est reconduite pour cette année en partenariat avec les stations de Montgenèvre et Serre-Chevalier-Briançon.

AFFAIRES GÉNÉRALES ET FINANCES

Urbanisme

La seconde enquête publique pour le P.L.U s'est terminée le 13 novembre.

Dès réception du rapport du Commissaire enquêteur, des réunions de travail, en collaboration avec le cabinet Alpicité, auront lieu afin d'évaluer les résultats de l'enquête publique.

Inscriptions sur les listes électorales

Afin de vous inscrire sur les listes électorales pour 2018, la Mairie sera ouverte tous les samedis matins de 9h00 à 12h00 durant le mois de décembre. Pour procéder à votre inscription, munissez-vous de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile.

Commune de Val des Prés

TRAVAUX

- ✚ Le mur du cimetière du Chef-Lieu a fait peau neuve. Les travaux se sont déroulés dans de bonnes conditions durant le mois d'octobre.
- ✚ Les feux de signalisation pour la traversée de Val-des-Prés ont été remplacés par des feux solaires permanents. De l'avis des usagers, c'est plutôt satisfaisant quant au ralentissement des véhicules mais surtout cela sécurise l'accès à l'école.
- ✚ Dans la continuité des aménagements effectués par la CCB, de nouveaux Dispositifs Semi-Enterrés (D.S.E) ont été installés à La Draye. D'autres sont positionnés depuis le 13 novembre au Rosier.
- ✚ Un éclairage LED fonctionne depuis quelques semaines dans la cours des Arcades visant à sécuriser le parking et la rue qui sera élargie grâce à un accord avec le nouveau propriétaire de la maison Merle.

DJVERS

Les sapeurs-pompiers de Val-des-Prés recrutent ! Si vous avez entre 16 et 60 ans, que vous habitez la commune et que vous souhaitez intégrer les sapeurs-pompiers, rejoignez-les.

Pour plus de renseignements, contactez le 06 82 70 24 25 – 06 72 72 04 07 – 06 71 93 25 97

ETAT CIVIL

Naissances :

Thelma TACHET née le 18 juillet 2017, fille de Théophile TACHET et Manon COUTANDIN
Romain BLANCHARD né le 16 août 2017, fils de Nicolas BLANCHARD et Emilie NOE

Décès:

Jeanne AMODEO décédée à Briançon le 11 octobre 2017
Robert PRAT « Robic » décédé à VAL des PRES le 12 novembre 2017

INFORMATIONS PRATIQUES

Retrouvez toutes les informations de la commune sur notre site www.valdespres.fr

Et toutes les informations touristiques sur le site www.claree.fr

Service tourisme : 04.92.21.38.19 / infos@claree.fr

Téléphone d'astreinte en cas de besoin urgent : 06.07.09.17.17

Pour plus d'infos, flashez-moi !



Mairie de Val-des-Prés
5, Place de l'église
Chef-lieu
05100 VAL-DES-PRES
Tel : 04 92 21 06 16
Fax : 04 92 21 46 46
E-mail : mairie@valdespres.fr

Horaires d'ouverture au public
Lundi, mercredi et vendredi
de 14h00 à 17h30

Monsieur le Maire et les adjoints
sur rendez-vous

Directeur de publication : Jean-Michel REYMOND – Maquette : Anaïs VACHET
Impression : Mairie de VAL-DES-PRES